

Compte rendu de la séance du conseil municipal du mardi 19 mars 2024

Présents : Ornella TACHE – Patrick BOUILLON – Valérie AUBERT- Bertrand BONNEAU - Philippe DEPEUIL Alexandre LUCIEN – Françoise MATHON - Gladys SAUTON – Christophe STAFFENT – Régine GANIEUX

Absents excusés : - Sylvie ROBERT

Secrétaire de séance : Alexandre LUCIEN

1 - Lecture du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 13 décembre 2023 : le conseil approuve le compte rendu.

2 – Vote des comptes de gestion et Administratif 2023

- En section d'investissement, les dépenses s'élèvent à 201 169,03 €, les recettes à 161 940,72 €, soit un déficit de 39 228,31 € et un reste à réaliser de 100 000 €
- En section de fonctionnement les dépenses s'élèvent à 198 507,68 €, les recettes à 375 756,92 €, soit un excédent de 177 249,24 € et un reste à réaliser de 20 000 €
- Le résultat est donc un excédent global de 138 020,93 €

3 – Affectation des résultats

Les résultats 2023 sont affectés comme suit et repris au budget 2024

- Investissement reporté (001) 39 228,31 €
- Fonctionnement reporté (002) 138 020,93 – 80 000 € = 59 020,93 €
- Affectation (1068) 39228,31 + 80 000 € + 119 228,31 €

4 – Taux de fiscalité directe

Le Conseil municipal maintient les taux : Taxe foncière propriétés bâties : 32,98 %, Taxe foncière non bâties 39,39 %, Taxe d'habitation 8,31 %

5 – Vote des subventions aux associations

Tiers	Montant de la subvention votée
ACCA Paillé	200,00 €
ADMR du Canton d'Aulnay et Aide Alimentaire	50,00 €
Association Française Myopathie - Téléthon	50,00 €
Association Française Sclérosés en plaques	50,00 €
Collectif Printemps des Poètes	100,00 €
Foyer rural de Paillé	260,00 €
Les restaurants du cœurs	50,00 €
Lokal Jeunes	100,00 €

Souvenirs Français Comité de Matha	200,00 €
Un hôpital pour les enfants	50,00 €
Croix rouge Française	50,00 €
Fédération Française Équestre (Club local)	200,00 €
Loubine Club Presqu'île d'Arvert	200,00 €
Le Bourdon 17	100,00 €
Total	1 660,00 €

6 – Projet enfouissement réseaux à Virollet

Le Conseil Municipal valide les devis pour l'enfouissement des réseaux à Virollet dont le financement sera le suivant :

Référence	Intitulé	Prise en charge Sdeer	Coût HT	Coût TTC
GC 271- 1000	Génie civil		82 741,79 €	99 290,15 €
EP 271-1029	Travaux annexes	11 227,65 €	11 227,65 €	
EP 271-1030	Reprise de l'EP	42 571,09 €	42 571,09 €	
Total HT			136 540,53 €	
Total Global				156 088,89 €

Une subvention de 35 % du HT est attendue du Département, un emprunt par le SDEER permettra un financement sur 5 ans dont l'annuité s'élèvera à 30 617 €

7- Mandat au CDG pour la mise en concurrence de contrat dans le domaine Santé/Prévoyance

Le conseil municipal décide de se joindre à la convention de participation dans le domaine de la prévoyance que le Centre de gestion de la Charente-Maritime prévoit de conclure conformément à l'article 25-1 de l'ordonnance n°2021-175 du 17 février 2021 et de lui donner mandat.

Questions diverses : Commander le feu d'artifice pour le 14 juillet 2024